

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 447

présenté par

M. Lesterlin, Mme Pochon, M. Lurel, M. Juanico, Mme Carrillon-Couvreur,  
Mme Françoise Dumas et M. Potier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Dans l'ensemble de la présente loi et aux articles L. 4211-1, L. 4241-1 et L. 4241-2 du code de la défense, les mots : « réserve citoyenne » sont remplacés par les mots : « réserve civique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renommer les réserves citoyennes prévues aux articles 1 à 7 du présent projet de loi en « réserves civiques » thématiques. Cette modification sémantique permet de marquer la continuité existante entre l'éducation morale et civique du parcours citoyen à l'école, le service civique et la réserve comme un prolongement de l'action d'engagement à différentes étapes de la vie.